

La lutte des langues au Canada

Denis Monière

Professeur de science politique

Université de Montréal

... l'expérience qui nous a été transmise jusqu'ici au Canada, et que paraissent confirmer les exemples belges et suisses, établit que le bilinguisme ne saurait vivre que s'il s'appuie sur deux unilinguismes, sans quoi le bilinguisme est une situation transitoire qui aboutit à l'unilinguisme du plus fort et du plus nombreux. André Laurendeau (Fond André Laurendeau, 18 août 1965, P2C805, p. 1)

L'histoire des sociétés montre que les rapports de forces linguistiques ne sont pas stables et que les capacités d'attraction et d'assimilation d'une langue varient dans le temps en fonction de facteurs économiques, démographiques et politiques. Cette concurrence entre les langues est particulièrement vive au Canada où le poids démographique des francophones diminue de recensement en recensement. La publication des dernières données du recensement permet d'évaluer de façon comparée les effets des politiques linguistiques mises en place par le Canada et le Québec. Pour mieux saisir les évolutions à long terme, nous avons retenu les données statistiques des trente dernières années lorsque celles-ci sont disponibles et qu'elles n'ont pas été déformées par des changements de formulation de question.

Malgré leur rigueur intrinsèque, les statistiques ne sont pas neutres et servent d'arguments dans les débats politiques. Ainsi, lorsque le rapport de Statistiques Canada proclame qu'il y a une hausse des francophones à l'extérieur du Québec parce qu'il y en a 10 000 de plus qu'en 1996, on sent bien le poids des préoccupations politiques, car les chiffres absolus ne veulent rien dire. Que représentent 10 000 francophones de plus lorsque la population canadienne en dehors du Québec s'est accrue de 1 030 415 ? Autrement dit pour un francophone de plus, il y a 100 non-francophones de plus. C'est un progrès certes mais vers l'insignifiance politique et qui nous affaiblit collectivement, car ce gain apparent est largement attribuable au départ des franco-québécois vers les autres provinces. Il faut aussi savoir qu'à l'exception du Québec et des provinces maritimes, dans toutes les autres provinces canadiennes où se concentrent la majorité de la population, les francophones sont moins nombreux que les allophones. Cette situation démographique marginalise l'influence politique des francophones au Canada et conduit inéluctablement à des institutions fédérales dominées par des anglophones.

Tableau 1

Evolution de la proportion de Canadiens de langue maternelle française

1971			
21.5 millions	1991		
28 millions	2001		
31 millions			
Canada	26,9	24,3	22,9
Canada sans Québec	6,0	4,8	4,3
Québec	80,7	82,0	81,4
Nouveau-Brunswick	33,8	34,0	33,2
Ontario	6,3	5,0	4,5
Manitoba	6,1	4,7	4,2
Saskatchewan	3,4	2,2	1,9
Alberta	2,9	2,3	2,1
Colombie-britannique	3,3	1,6	1,5
Nouvelle-Ecosse	5,0	4,2	3,9
Ile du Pr Edouard	6,6	4,5	4,4
Terre Neuve	0,7	0,5	0,5

Dans toutes les provinces canadiennes à l'exception du Québec, il y a eu depuis trente ans une réduction de la proportion de personnes qui disent avoir le français comme langue maternelle. Mais la langue maternelle n'est pas un indicateur très fiable pour évaluer les rapports démo-linguistiques, car on peut avoir une langue maternelle et ne plus la parler ni la transmettre à ses enfants lorsqu'il y a eu processus d'assimilation. Il faut donc examiner un autre indicateur qui est la langue d'usage à la maison.

Tableau 2
Proportion de Canadiens ayant le français comme langue maternelle et langue d'usage (Québec inclus)

Langue maternelle	Langue d'usage	
1971	26,9	25,7
1991	24,3	23,3
2001	22,6	21,8
Différence	- 4,3	- 4,0

Lorsque la langue d'usage, celle, qui selon les définitions de statistiques Canada est parlée à la maison, n'est plus la même que la langue maternelle, il y a assimilation linguistique et on peut pronostiquer que celle-ci sera durable car la langue parlée à la maison est la langue dans laquelle les enfants sont élevés.

On doit constater que dans toutes les provinces à l'exception du Québec la proportion de

francophones qui parlent le français à la maison a régressé entre 1971 et 2001. Il y a donc un processus d'assimilation linguistique des francophones au Canada car en 30 ans, la proportion de Canadiens ayant le français comme langue d'usage a chuté de 3,7 %. La proportion de francophones continuera à baisser, car l'âge médian de la population francophone est plus élevé (39,3 ans) que celui de l'ensemble de la population du Canada (37,6 ans). Ce déséquilibre dans le vieillissement de la population est particulièrement élevé et dramatique dans toutes les provinces où les francophones sont minoritaires, la moyenne d'âge des francophones étant de 10 ans supérieure à celle des non-francophones.

Le phénomène de l'anglicisation touche aussi les autres langues puisque 10,5 % de la population canadienne parle une autre langue que les deux langues officielles à la maison alors qu'il y a 18,0 % de la population qui ont déclaré une langue non officielle comme langue maternelle. Par ailleurs, 88 % des allophones ne connaissent pas le français, ils ne risquent donc pas de venir à long terme renforcer la communauté francophone. Comme c'est le segment de population qui connaît la plus forte croissance démographique, on peut prévoir qu'en raison des futures naissances et mortalités la proportion de francophones continuera de diminuer au fil des ans. Le Canada est un pays où la langue d'usage est de plus en plus l'anglais et de moins en moins le français.

Les réalités du bilinguisme canadien

Les autorités politiques canadiennes ont misé sur la politique du bilinguisme fondée sur la promotion des droits individuels pour résoudre le problème de la coexistence des francophones et des anglophones au Canada. Le dernier recensement indique que le bilinguisme progresse au Canada, mais ce sont les francophones qui l'assument, la proportion des bilingues canadiens étant cinq fois plus élevée chez les francophones que chez les anglophones (43,4 % contre 9 %). La majorité des bilingues canadiens habitent le Québec (55 %). Au Nouveau-Brunswick qui est la seule province officiellement bilingue, 34,2 % des résidents se déclarent bilingues. Dans les autres provinces ce taux varie entre 3 % et 12 %. Le taux de bilinguisme est en régression chez les jeunes anglophones à l'extérieur du Québec. Ainsi, en 1996 il y avait 16,3 % de la cohorte des 15-19 ans qui se disaient bilingues alors qu'en 2001 dans la cohorte des 20-24 ans ils n'étaient plus que 13,5 % à se déclarer bilingues. Ceci traduit le déclin de la valorisation du français en dépit de toutes les campagnes idéologiques de promotion du bilinguisme et des investissements faits par le gouvernement canadien pour favoriser le bilinguisme dans la fonction publique.

Parallèlement à la croissance du taux de bilinguisme au Québec qui a augmenté de 37,7 % en 1996 à 40,7 % en 2001, on assiste à une diminution de la proportion d'unilingues français qui est passée de 56 % en 1996 à 53,7 % en 2001.

Tableau 3 : Evolution en % de la connaissance des langues officielles

Canada			Québec					
1996	2001	écarts	1996	2001	écarts			
Anglais seulement			67,0	67,5	+ 0,5	5,0	4,5	- 0,5
Français seulement			14,3	13,0	- 2,3	56,0	53,7	- 2,3
Bilingues			17,0	17,0	0	37,7	40,7	+ 3,0

En résumé, l'unilinguisme anglais progresse au Canada, l'unilinguisme français régresse au Québec; le bilinguisme progresse au Québec et stagne de façon générale dans le reste du Canada ; les jeunes anglophones étant de moins en moins bilingues. Ces tendances démolinguistiques sont irréversibles dans la mesure où les francophones du Québec sont de plus en plus bilingues et où ceux du reste du Canada perdent l'usage du français comme l'indique de taux de transfert linguistique.

Tableau 4. Transferts linguistiques des francophones hors-Québec

	Maternelle	D'usage	Ecart	
1971	6,0	3,2		- 46 %
1991	4,8	3,2		- 34 %
2001	4,4	2,9		- 33 %

Il y a donc environ 36 % des francophones hors Québec qui ont abandonné le français d'une décennie à l'autre. Si on exclut de ces chiffres le Nouveau Brunswick où la population francophone manifeste une certaine vitalité, on constate que le taux d'abandon du français atteint 46 % dans les autres provinces majoritairement anglophones. On peut donc parler d'assimilation galopante pour décrire la situation des francophones hors-Québec. Confronté à l'évidence, le premier ministre canadien Jean Chrétien a déclaré en entrevue au Devoir avant le

somment de la francophonie tenu à Moncton en 1999 que l'assimilation était inévitable. « C'est la réalité de la vie, que voulez-vous ? » Après 30 ans de bilinguisme officiel, la présence du français est en régression au Canada.

L'évolution linguistique du Québec

Seul le Québec est en mesure de résister à ce déclin parce qu'il y a encore une majorité francophone qui contrôle le pouvoir politique et se sert de l'Etat pour préserver l'usage du français dans la vie économique et sociale. On peut vivre et travailler en français au Québec ce qu'on ne peut pas faire dans les autres provinces canadiennes, exception faite de quelques villes acadiennes. La logique des droits individuels qui devait assurer une protection aux minorités francophones s'est avérée illusoire au Canada. C'est la promotion des droits collectifs qui a permis l'affirmation du français au Québec.

Si avant 1977 les francophones étaient pratiquement les seuls à se préoccuper de l'apprentissage d'une langue seconde, depuis l'adoption de cette législation les anglophones se sont mis eux aussi à l'apprentissage du français. Ils sont ainsi devenus en majorité bilingues (66 %). Par ailleurs, il n'y a que 50 % des allophones du Québec qui se déclarent bilingues. Mais en dépit de ce progrès, le statut du français demeure fragile, car d'une part ces données sont fondées sur une auto-perception et non sur une évaluation objective des capacités linguistiques et d'autre part l'anglais a conservé son pouvoir d'attraction et son statut de langue dominante. Ainsi, les transferts linguistiques sont plus favorables à l'anglais qu'au français.

La loi 101 a indubitablement réussi à freiner l'assimilation linguistique des immigrants à la langue anglaise, mais il y a toujours un plus grand nombre d'immigrants qui adoptent l'anglais comme langue d'usage plutôt que le français ce qui à long terme ne garantit pas la pérennité du français. Si la proportion de francophones est relativement stable au Québec, cela s'explique surtout par l'émigration des anglophones. Ainsi les anglo-québécois qui représentaient 13,1 % de la population québécoise en 1971, n'étaient plus que 8,3 % en 2001.

Il est douteux qu'à long terme l'école puisse à elle seule assurer la francisation des immigrants. Certes il y a plus d'immigrants qui apprennent le français à l'école primaire et secondaire mais cette obligation s'arrête au collégial et il faut constater que lorsqu'ils ont le choix les jeunes issus de l'immigration optent toujours majoritairement pour l'école anglaise au niveau collégial et universitaire ce qui a beaucoup plus d'impact en termes d'intégrations sociale et professionnelle. La motivation des immigrants à adopter le français ne peut qu'être faible et provisoire dans un pays qui est officiellement bilingue et où l'anglais est la langue de la réussite économique et sociale. Il ne faut pas oublier non plus que la plus grande attractivité du français

ces dernières années résulte d'un rapport de forces politiques où le soutien au mouvement souverainiste a atteint son sommet historique, mais qu'arrivera-t-il dans l'hypothèse d'un déclin éventuel ? On sait aussi que les médias sont le principal facteur de socialisation et que leur consommation par les allophones du Québec a tendance à renforcer l'allégeance à la communauté anglophone. On constate à cet égard que le niveau d'interculturalité dans les pratiques de consommation médiatique est faible. Les deux groupes linguistiques fréquentent peu les médias dans l'autre langue et les anglophones sont encore plus fermés que les francophones. Les allophones quant à eux consomment plus les médias anglophones que francophones.

Conclusions

Un certain nombre de conclusions émergent de cette rétrospective des tendances démo-linguistiques.

Dans l'ensemble du Canada hors Québec, vivre en français est devenu utopique ce qui explique l'assimilation constante des francophones hors Québec.

Dans l'histoire récente du Québec, la valorisation sociale du français fut la conséquence d'une forte mobilisation politique des francophones et de l'adoption d'une politique linguistique contraignante.

Or, cette affirmation identitaire demeure fragile et aléatoire. D'une part parce que la légitimité et la légalité de cette législation sont contestées par les élites canadiennes et le pouvoir fédéral qui refusent au nom des droits individuels et du bilinguisme l'existence d'une province où le français serait la langue d'usage commune. Et d'autre part, les capacités de mobilisation politique en faveur du Québec français semblent en déclin.

Le maintien du statut politique provincial affaiblit la capacité d'intégration des immigrants à la société québécoise, car ceux-ci n'ont aucun intérêt à s'identifier à un groupe minoritaire qui n'est pas maître de son destin dans un système politique où le pouvoir provincial est subordonné au pouvoir fédéral. La tendance naturelle est plutôt de choisir d'appartenir au groupe socialement et linguistiquement dominant. Tant que le Québec restera une province canadienne, les flux migratoires affaibliront la prédominance du français. Tant et aussi longtemps que les Québécois seront ambivalents quant à leur statut politique, ils devront porter le fardeau d'un destin incertain.

